



FREINS A LA VALORISATION LOCALE DE LA RESSOURCE FORESTIERE RESINEUSE DE FRANCHE-COMTE DANS LA CONSTRUCTION BOIS.

ADIB 2010 (Association régionale pour le Développement de la forêt et des Industries du Bois en Franche-Comté)

Auteur : Hélène Chillès - **Mémoire de fin d'études** de AgroParis Tech-Engref Adib Formation Des Ingenieurs Forestiers.

Résumé

L'étude des opportunités au développement de la construction bois en Franche-Comté a mis en évidence que ces dernières sont liées aux demandes en construction bois qui, déjà importantes continuent à augmenter, et aux compétences de la filière bois construction franc-comtoise. Le réseau des constructeurs bois, comporte des leaders, certains types de structures datant **d'il y a plus de 20 ans** et continue à se constituer. Sept freins au développement de la construction bois en Franche-Comté ont été mis en évidence, dont les principaux sont la réponse aux **appels d'offre et l'image que portent les clients sur le matériau bois. De même l'état** des lieux des freins à la valorisation locale de la ressource résineuse dans la construction bois a permis de mettre en évidence **l'existence de cinq principaux** freins évoqués par le marché de la construction bois.

L'étude de l'offre franc-comtoise de sciages a montré que les scieries franc-comtoises sont principalement situées sur le marché national des négoce et sur le **marché local des entreprises de charpente. Leur production, liée à l'offre de la** ressource forestière, est traditionnellement orientée pour le bois de charpente mais **elle est soumise aujourd'hui à un virage : les besoins des constructeurs évoluent et le marché est soumis à l'offre** étrangère de **produits bois. L'outil de production des** scieries étant adapté à la ressource forestière résineuse franc-comtoise, **l'évolution** de la stratégie de production remet en cause la nature de cette dernière. Celle-ci est cependant liée à un passé et des modifications nécessiteraient plusieurs années.

Le marché des sciages franc-comtois doit-il forcément évoluer pour se positionner sur un marché concurrentiel des produits bois pour la construction, par rapport auquel il a accumulé un retard conséquent ? Ne pourrait-il pas rester sur des marchés de niche tels que le bois de charpente et celui du négoce ? Faut-il remettre en cause la nature même de la ressource forestière franc-comtoise **pour qu'elle soit** semblable aux forêts de production scandinaves ?

De multiples freins ont été mis en évidence : valent-ils suffisamment la peine pour

ADIB

20 Rue François Villon,
25000 Besançon

que des moyens soient mis en œuvre ou ne pourrait-on pas accepter la filière bois franc-comtoise telle qu'elle est ?

C'est l'ADIB, présente au cœur de la filière forêt-bois où elle est à l'écoute et au service des professionnels, qui est la première concernée par ces préoccupations. Elle doit essayer d'avoir une vision la plus juste possible de la réalité, qui puisse être également « prophétique » pour l'avenir, afin de pouvoir conseiller au mieux les entreprises. Sa position n'est pas des plus faciles. Cependant elle n'est pas la seule à être confrontée à de tels enjeux, car c'est toute la filière bois française qui est actuellement remise en cause.

Cette étude s'est basée sur les entretiens d'une cinquantaine de professionnels de toute la filière forêt-bois. La caractérisation qualitative de l'offre et de la demande des différents marchés de cette filière a permis d'atteindre les différents objectifs de cette étude.